



**LENTZ &  
LEHNEN**  
AVOCATS  
À LA COUR



# ANNONCE

## Avocat à la Cour

L'étude LENTZ & LEHNEN recherche un avocat à la Cour dans le domaine du contentieux et, plus particulièrement, dans les domaines du droit du travail, droit civil et droit administratif.

La maîtrise des trois langues officielles (luxembourgeois, français et allemand) est requise, la pratique de l'anglais constituant un atout précieux.

Merci d'adresser votre candidature avec *curriculum vitae* à l'adresse email suivante: [job@lentz-lehnen.lu](mailto:job@lentz-lehnen.lu)